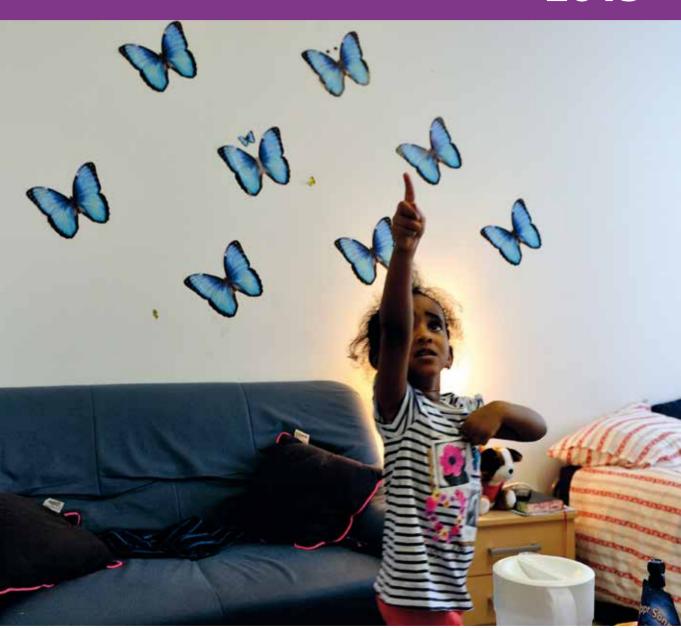
RAPPORT ANNUEL 2015



s'ENGAGER POUR LA DIGNITÉ



IMPRESSUM

Textes: service communication

Photos: Sophie Burki, Magali Girardin, Mark Henley, Christian Lutz, André Obeid,

Eric Roset

Photo de couverture: jeune résidente du centre d'hébergement collectif de Saconnex.

Impression: ATAR Roto Presse SA, Genève

Papier: Claro Silk demi-mat couché

Tirage: 1'800 exemplaires

Parution: juin 2016

Editeur: Hospice général

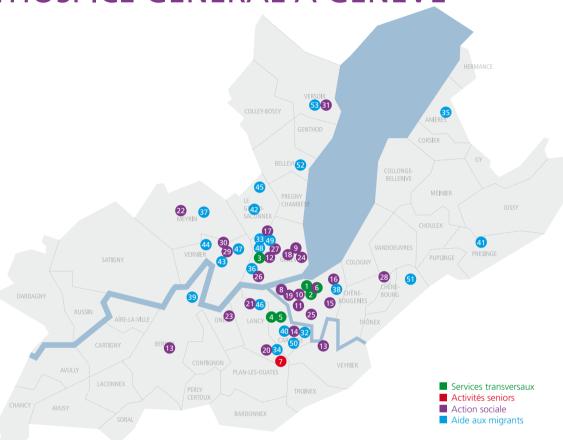
SOMMAIRE

L'HOSPICE GÉNÉRAL À GENÈVE	4
AVANT-PROPOS	5
LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE	6
LES CHIFFRES ESSENTIELS	7
ACTION SOCIALE	8
AIDE AUX MIGRANTS	14
L'HOSPICE GÉNÉRAL S'EXPOSE	20
ACTIVITÉS SENIORS	22
RESSOURCES HUMAINES	24
ORGANIGRAMME	27
SERVICE IMMOBILIER	28
COMPTES DE RÉSULTATS	32
FONDS ET DONATEURS	36
INSTANCES DIRIGEANTES	38

LA MISSION DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

L'Hospice général est un acteur central du mieux-vivre ensemble à Genève. Il vient en aide aux personnes en difficulté, qui ont besoin d'être accompagnées dans certains moments de leur vie afin qu'elles trouvent ou retrouvent une autonomie durable. L'institution organise et encourage des actions qui visent la cohésion, les échanges et l'entraide au sein de la communauté genevoise. Sa mission est définie par la constitution genevoise.

L'HOSPICE GÉNÉRAL À GENÈVE



- Siège Hospice général
- Finances
- Centre de formation
- Service des systèmes d'information
- Service exploitation et achats Service immobilier
- RH, Point jeunes et unité retour à l'autonomie
- 7 Centre d'animation pour retraités CAD Hors carte:
 - Chalet Florimont Nouvelle Roseraie

- 8 Antenne service de
- probation et d'insertion 9 Antenne de l'office cantonal de l'emploi
- 10 Antenne service de protection de l'adulte
- 11 Appartement
- Gabrielle-Sabet 12 Appartements Servette
- 13 CAS de Bernex
- 14 CAS de Carouge / Veyrier
- 15 CAS de Champel
- 16 CAS des Eaux-Vives CAS du Grand-Saconnex
- CAS des Grottes
- 19 CAS de la Jonction 20 CAS de Lancv
- 21 Antenne des Clochetons
- 22 CAS de Meyrin
- 23 CAS d'Onex
- CAS des Pâquis et CAS Saint-Gervais

- - 27 CAS de la Servette
- Charmilles 28 CAS de Trois-Chêne
 - 29 CAS de Vernier

26 CAS de Saint-Jean /

30 Antenne des Avanchets

25 CAS de Plainpalais-Acacias

- 31 CAS de Versoix
- 32 Hébergement Aide aux
- migrants 33 Centre administratif du
- **Bouchet** 34 Centre administratif
- Eugène Lance 35 Centre d'Anières
- 36 Centre du Contrat-Social
- 37 Centre de Feuillasse 38 Centre Frank-Thomas
- 39 Centre du Lagnon

40 Centre

- Praille-Gavard Centre de Presinge
- 42 Centre de Saconnex
- 43 Centre de Simonet
- Centre des Tattes Centre des Tilleuls
- PC d'Annevelle I et II
- 47 PC de Balexert
- 48 PC de Châtelaine
- 49 PC des Coudriers
- 50 PC de la Gabelle
- 51 PC de Trois-Chêne
- 52 PC de Valavran 53 PC de Versoix

AVANT-PROPOS





2015 n'a épargné personne. Ni les couches défavorisées, ni les populations fuyant les guerres, la misère, le désespoir, ni les travailleurs sociaux, en bout de chaîne. Rarement l'institution n'a été autant sollicitée sur tous les fronts en même temps. Plus de 28'000 personnes ont été prises en charge par l'Hospice général. Un triste record qui révèle également la formidable capacité de notre institution à faire face à cette réalité.

Partout dans les communes et les guartiers où elles sont implantées, les équipes des centres d'action sociale (CAS) ont fait preuve d'adaptation pour délivrer des prestations de qualité à un nombre de bénéficiaires en progression de 8% avec plus de 1'400 personnes supplémentaires. Tandis que dans le domaine de l'asile, l'institution a mobilisé toutes les énergies disponibles pour héberger et prendre en charge socialement plus de 1'300 migrants supplémentaires dans son dispositif, soit une hausse de 25% par rapport à 2014.

Nous avons le devoir d'accueillir dignement les personnes migrantes attribuées au canton de Genève par la Confédération. Il ne suffit pas de leur trouver un toit; il nous incombe aussi de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour leur permettre de s'intégrer rapidement dans notre société. Une grande majorité de ces personnes sont vouées à rester et souhaitent par-dessus tout trouver une place au sein de notre collectivité. L'accueil et l'intégration sont les piliers de la cohésion sociale.

Conscients de ces enjeux, les collaboratrices et collaborateurs de l'Hospice général s'engagent chaque jour avec cœur et professionnalisme dans l'accompagnement des bénéficiaires de l'aide sociale et des migrants et nous tenons à leur manifester notre reconnaissance.

Mais les défis ne pourront être véritablement relevés que si l'ensemble de la société le veut également. Heureusement, vous êtes de plus en plus nombreux à nous soutenir: associations, bénévoles, communes, habitants, voisins, paroisses, entreprises. A mesure que se dessinent l'ampleur et l'urgence des besoins, de nombreuses actions démarrent et une magnifique solidarité se met en mouvement.

C'est pourquoi nous souhaitons exprimer ici notre gratitude à toutes celles et tous ceux qui nous ont manifesté leur soutien, et en particulier les donateurs. Sans leur générosité, nous ne pourrions pas mettre en place les actions si nécessaires pour bien vivre ensemble. Nous adressons également nos chaleureux remerciements à Monsieur le Conseiller d'Etat Mauro Poggia, aux collaborateurs du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé, aux autorités cantonales et communales, ainsi qu'à tous nos partenaires.

I. N. I



Pierre Martin-Achard

Christophe Girod

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE

Avec 22'262 personnes suivies par l'Action sociale et 6'532 par l'Aide aux migrants, l'institution prenait en charge plus de 28'700 personnes à fin 2015. Le taux de progression du nombre de personnes est de 8% à l'aide sociale et de 25% à l'asile. Jamais le nombre de bénéficiaires de prestations de l'Hospice général n'a été aussi élevé, alors que les effectifs des collaborateurs demeurent limités par les contraintes budgétaires.

Aide aux migrants

Aujourd'hui, le nombre de migrants arrivés dans le dispositif de l'asile est comparable aux pics atteints à la fin des années 90, lors de la guerre des Balkans. Avec 1'300 arrivées nettes supplémentaires dans un dispositif déjà saturé, l'Hospice général a mobilisé son service immobilier, les services supports et toutes les forces disponibles pour trouver des solutions d'hébergement à court et à moven termes. Plus de 700 places ont ainsi été aménagées dans les centres d'hébergement ainsi que dans des maisons et des appartements provisoirement loués avant transformation ou démolition. Malgré cela, il a fallu ouvrir sept abris de protection civile (PCi) pour absorber l'afflux des migrants au cours du second semestre. A la fin de l'année, 529 hommes étaient logés dans des abris PCi.

Des projets de construction à moyen terme ont été initiés par une task

force mise en place par le Conseil d'Etat, qui a sélectionné et priorisé cing terrains cantonaux. L'institution a été chargée de préparer des projets de construction de centres provisoires pour chacun d'entre eux.

Plus durables, deux immeubles de studios ont été inaugurés au centre de Feuillasse à Meyrin. Le service immobilier a également construit en huit mois le centre de l'Etoile à la Praille pour accueillir dès ianvier 2016 les requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) dont les effectifs ont triplé en 2015, entraînant du même coup le renforcement de l'unité RMNA. Parallèlement, des proiets de formation et d'intégration se mettent en place pour permettre aux nouveaux arrivants de développer leurs capacités et leurs ressources afin de trouver une place dans notre société.

Aide sociale

A l'aide sociale. la formation demeure le pivot de la politique d'insertion. En particulier pour les 18-25 ans suivis par Point jeunes, dont le nombre a considérablement augmenté en 2015 (684 dossiers en décembre, soit près de la moitié des dossiers « ieunes adultes ». l'autre étant suivie dans les CAS). Le service de réinsertion professionnelle a quant à lui vu le nombre de dossiers qu'il suit augmenter de 25%. Les mesures de réinsertion sociale et professionnelle ont continué à se développer,

tout comme les nouvelles mesures de placement et stages dans des organismes et entreprises partenaires, avec pour objectif un retour à l'emploi.

L'année 2015 a également été marquée par la fin du dispositif transitoire du revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS). Les dossiers suivis dans le cadre de cette loi ont été transférés vers les CAS. Cette nouvelle donne, qui s'aioute à l'importante hausse du nombre de dossiers en 2015, ainsi que le transfert dans les CAS des dossiers des Suisses de retour de l'étranger, obligent les services et les collaborateurs de l'Hospice général à continuellement adapter leurs pratiques pour délivrer des prestations de qualité.

Faire autrement

Dans ce contexte, une nouvelle approche intitulée «Faire autrement» a été développée. Elle doit, sur la base d'un modèle participatif et très concret de laboratoires d'idées et de tests pilotes, permettre de faire évoluer rapidement les méthodes de travail et simplifier les processus afin d'alléger la charge de travail administrative et donner davantage de temps aux collaborateurs pour effectuer leur mission d'assistance et d'accompagnement des usagers.

LES CHIFFRES ESSENTIELS

Prestations	Dossiers (moyenne annuelle)	Dossiers (au 31.12.15)	Personnes (moyenne annuelle)	Personnes (au 31.12.15)
Aide sociale	13′359	13′682	21′873	22′262
Avec aide financière	11′296	11′985	18′931	19'486
Suivi social sans aide financière	1′785	1′697	2′941	2′776
Aide aux migrants	3′369	3′982	5'650	6′532

Ressources humaines	Dotation (ept)	Personnes	
Nombre de postes/collaborateurs (hors stagiaires et apprentis)	863	1′065	

Comptes 2015 – Principaux postes	en mio CHF
Total Prestations nettes	(298.0)
Prestations nettes d'aide - action sociale	(266.0)
Prestations nettes d'aide - asile	(32.0)
Subvention prestations Etat GE	298.0
Résultat prestations	0.0
Coût net de fonctionnement	78.5
Charges de fonctionnement	(126.4)
Produits immobiliers	28.9
Autres subventions	15.4
Autres produits (pensions, ventes diverses)	3.6
Subvention fonctionnement Etat GE	78.4
Résultat de fonctionnement	(0.1)

Réévaluation du parc immobilier	76.0
Résultat net Hospice général	75.9

ACTION SOCIALE

Dans les 20 centres répartis dans le canton, les collaborateurs de l'Action sociale

- informent, conseillent et orientent les personnes qui demandent une aide;
- assurent un accompagnement social et administratif;
- favorisent la réintégration sociale et professionnelle;
- apportent une aide financière sous certaines conditions.

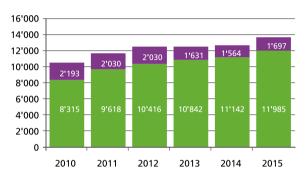
Leur cadre légal est la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle et son règlement d'exécution.



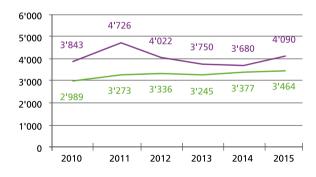
La progression des dossiers financiers suivis par l'Action sociale continue d'être préoccupante. En effet, 2015 a vu une hausse de 8% par rapport à 2014, soit 843 dossiers. Cet accroissement peut s'expliquer partiellement par les facteurs de conjoncture ainsi que par le durcissement des conditions d'accès aux prestations des diverses assurances sociales auxquelles l'aide sociale est subsidiaire (assurance chômage, assurance invalidité, prestations complémentaires, etc.).

Face à cette situation sociale et économique qui se péjore, l'Hospice général s'adapte. Il optimise son organisation afin de maintenir des prestations de qualité et met en place de nombreux projets afin de permettre au plus grand nombre de ses bénéficiaires de retrouver une autonomie durable.

ÉVOLUTION 2010-2015 DU NOMBRE DE DOSSIERS AU 31.12 DE CHAQUE ANNÉE



Dossiers non financiersDossiers financiers



EVOLUTION 2010-2015 DES ENTRÉES ET SORTIES DE L'AIDE SOCIALE

Ouverture de dossiers financiers
Fermeture de dossiers financiers

des titulaires de dossiers d'aide sociale sont des personnes seules.

LES MESURES D'INSERTION À L'UNITÉ DE RETOUR À L'AUTONOMIE

Cette année, l'unité de retour à l'autonomie (URA) a continué à développer son catalogue d'actions afin d'augmenter les chances d'insertion des personnes à l'aide sociale. Quatre nouvelles mesures d'insertion professionnelle ont été créées:

Mesure Comptabilis

Stage formateur et qualifiant dans une fiduciaire, complété par une remise à niveau des compétences dans des écoles reconnues, dans le but de trouver un emploi comme aidecomptable.

 Stage d'activité et formation en entreprise (SAFE) d'aide en soins et accompagnement

Ce stage permet d'obtenir une attestation fédérale de formation

professionnelle (AFP) d'aide en soins et accompagnement. La formation se déroule sur 8 mois. Les candidats l'ayant réussie et ayant donné satisfaction durant leur stage aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ont toutes leurs chances d'être engagés par ces derniers.

 Programme de formation-métier « nettoveur en blanchisserie »

Formation aux métiers de la buanderie (emploi front et back office) dans le magasin-école de Caritas.

 Mesure Profil Vidéo (association VisAgenève)

Mesure permettant de faire un curriculum vitae filmé dans lequel les participants, avec l'aide de l'association, mettent en valeur leurs qualités et compétences

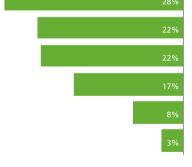
professionnelles en vue de retrouver un emploi.

Par ailleurs, les activités de réinsertion (AdR), qui permettent de maintenir et développer les compétences socioprofessionnelles, demeurent les plus utilisées avec 870 mesures en moyenne pour 2015.

L'URA développe également des « mesures de placement » dont l'objectif est un retour à l'emploi. Ainsi, les stages immersion (SIM) emploi ont démarré cette année. Composées d'un stage d'une durée de 2 à 4 semaines, ces mesures permettent de faciliter le processus d'engagement auprès des employeurs. Les secteurs concernés sont pour l'instant la sécurité et le nettoyage.

RÉPARTITION DES MESURES DU MARCHÉ DU TRAVAIL (MMT) PROPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES





Stages de requalification (ARE,...)

Recherches d'emploi (agence TRT,...)

Métiers (formations appliquées)

Soutien diagnostic (Bilan, CEBIG,...)

Intégration (français,..)

Indépendants (appui à la création d'activité)

LES MESURES D'INSERTION AU SERVICE DE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Le service de réinsertion professionnelle (SRP) a pour mission d'aider les bénéficiaires proches de l'emploi à trouver un travail en mettant en place avec eux un plan d'insertion professionnelle et en leur facilitant l'accès à des mesures telles que les allocations de retour à l'emploi, les emplois de solidarité et celles qui figurent au catalogue de l'office cantonal de l'emploi. En 2015, il a continué à développer ses activités.

Pour sa 4e année de fonctionnement, il a connu une hausse de 25% des dossiers, ce qui correspond à 1'343 personnes.

Malgré le contexte tendu du marché du travail, 188 bénéficiaires (176 dossiers) ont pu sortir de l'aide sociale suite à des reprises d'activités professionnelles.

Enfin, le SRP transmet les demandes d'allocation de retour à l'emploi (ARE) pour l'ensemble de l'Action sociale. En 2015, 128 personnes sont sorties de l'aide sociale grâce à cette prestation.



NOUVELLES ACTIONS POUR LES JEUNES

L'Hospice général rejoint CAP formations

Depuis octobre 2015, Point jeunes a rejoint CAP formations, dispositif d'orientation professionnelle pour les jeunes en difficulté âgés de 15 à 25 ans

Créé en 2013 par le département de l'instruction publique (DIP) et le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), ce dispositif aide les jeunes à reprendre une formation grâce à diverses prestations et mesures adaptées à leurs besoins.

Structure interinstitutionnelle, CAP formations réunit l'office pour

l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), l'office cantonal de l'emploi (OCE) et, dorénavant, l'Hospice général.

Concrètement, le suivi de ces jeunes est effectué de manière individualisée à l'OFPC à travers un « guichet unique » composé d'une équipe interdisciplinaire (assistant social, éducateur, psychologue, enseignant, conseiller en personnel).

Depuis sa création en 2013, près de 70% des jeunes qui ont intégré CAP formations ont pu reprendre une formation ou trouver un emploi.

des dossiers de jeunes de 18-25 ans sont suivis par le service Point jeunes

L'ART AU SERVICE DE LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

«Accroche», association cofondée en 2012 par l'Hospice général et la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) dans l'idée de valoriser des projets d'insertion chez les jeunes en difficulté, a lancé « Scène active ».

Cette mesure propose de remobiliser les jeunes au travers d'activités artistiques en leur offrant la possibilité de s'engager dans la création de réalisations concrètes. Durant les six premiers mois, le jeune choisit divers ateliers parmi les domaines proposés (multimédia,

musique assistée par ordinateur, stylisme et création de costumes, décoration et création d'objets) afin de monter un spectacle pluridisciplinaire et de le présenter sur scène au grand public.

Une fois la base acquise, les quatre mois suivants sont exclusivement consacrés à la mise sur pied du projet personnel/professionnel via un coaching individuel, dans le but de reprendre une formation ou d'accéder au marché de l'emploi.















Photos: préparation du spectacle «Le Bal des Masqués » au théâtre Pitoëff.

CHANGEMENT D'ORGANISATION

Fin du régime transitoire du revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS)

L'année 2015 a été marquée par la fin du dispositif transitoire RMCAS suite à l'adoption de la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) le 1^{er} février 2012. La LIASI prévoyait en effet des dispositions qui maintenaient les prestations financières au niveau du droit au RMCAS pour une durée de 36 mois.

A partir du 1er mars 2015, plus de 90% des 1'670 dossiers RMCAS ont changé de régime pour bénéficier de prestations financières LIASI. Certains ont vu le montant de leurs prestations baisser de manière significative, les barèmes d'aide sociale étant différents de ceux du RMCAS.

Les bénéficiaires ont également changé de lieu d'affectation pour le suivi de leur dossier. Ils se rendent désormais dans les CAS de leur guartier ou commune. Une antenne à la rue Amat a été mise en place provisoirement pour réguler ce flux d'arrivées dans les CAS. Elle a compté jusqu'à 22 collaborateurs ayant en charge 921 dossiers et sera définitivement fermée courant 2016.

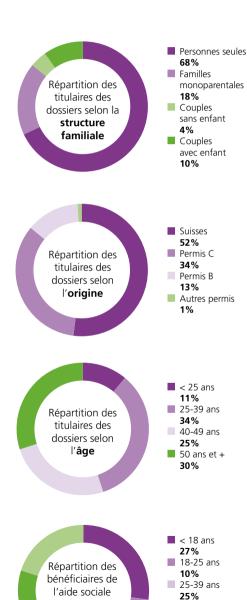
Dissolution de l'unité des Suisses de retour de l'étranger (SRE)

L'unité des Suisses de retour de l'étranger a été dissoute suite à l'adoption de la nouvelle Loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger (LSEtr) et de son ordonnance du 26 septembre 2015, entrées en vigueur le 1er novembre 2015. Celles-ci stipulent que l'aide sociale versée par les cantons au cours des trois premiers mois suivant le retour d'un Suisse de l'étranger au pays ne donne plus lieu à une indemnisation par la Confédération.

Les usagers sont désormais suivis dès leur arrivée dans le CAS de leur quartier.

Nouveau centre d'action sociale de Saint-Gervais

Pour faire face à la hausse de dossiers, un nouveau centre d'action sociale intitulé « CAS de Saint-Gervais » s'est ouvert fin février. Celuici s'occupe désormais d'une partie des nouvelles situations jusqu'ici attribuées aux CAS de Saint-Jean ou des Pâquis, selon un découpage géographique redéfini.



financière

selon l'âge

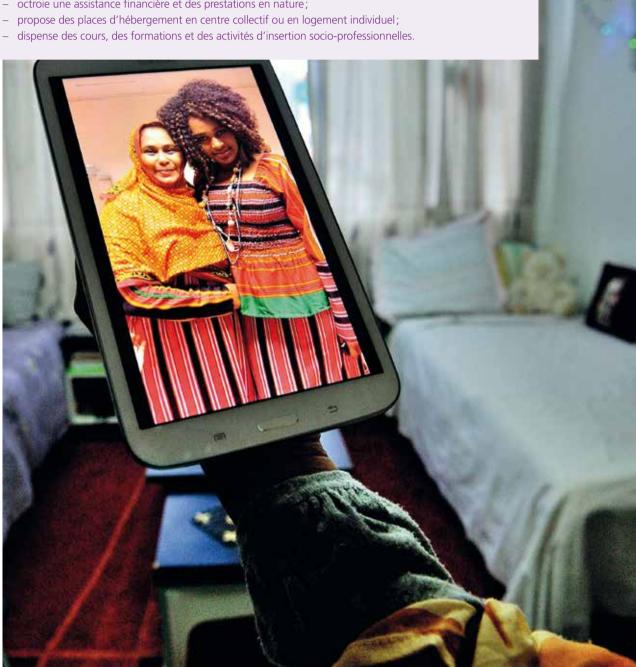
40-49 ans

18% 50 ans et + 20%

AIDE AUX MIGRANTS

Répartie sur une vingtaine de lieux dans le canton, l'Aide aux migrants

- assure un accompagnement social et administratif aux personnes issues du domaine de l'asile;
- octroie une assistance financière et des prestations en nature;



En 2015, 1'314 personnes supplémentaires ont été prises en charge par l'Aide aux migrants. Le dispositif comptait 6'532 personnes en décembre 2015. Ce nombre résulte de la différence entre les entrées (2'646) et les sorties (1'332) durant l'année.

A fin 2014, le Secrétariat aux migrations (SEM) tablait sur 25'000, voire 30'000 nouvelles demandes d'asile en Suisse. Mais ses prévisions ont été largement dépassées et ce sont près de 40'000 personnes qui sont venues frapper à la porte de notre pays en 2015.

Bien que les guerres qui sévissent en Syrie et en Irak incitent beaucoup de citoyens de ces pays à prendre la route de l'exil, ceux-ci choisissent d'abord l'Allemagne et la Suède comme terres d'accueil. Au niveau suisse, ce sont les Erythréens et les Afghans qui ont représenté les arrivées les plus importantes. Cela s'est traduit dans le canton de Genève, qui accueille 5.9 % des demandeurs d'asile, par l'attribution de 594 Erythréens et 391 Afghans. Viennent ensuite les Syriens (242), les Irakiens (194) et les Sri-Lankais (120).

Cette augmentation importante de personnes dans le dispositif de l'Aide aux migrants a sollicité très fortement l'ensemble des collaborateurs, en particulier ceux du terrain, assistants sociaux, assistants administratifs et intendants sociaux, qui sont en charge du suivi social, administratif et financier ainsi que de l'hébergement des bénéficiaires.

> ÉVOLUTION 2010-2015 DU NOMBRE DE PERSONNES HÉBERGÉES ET / OU SUIVIES À L'AIDE AUX MIGRANTS AU 31.12 DE CHAOUE ANNÉE

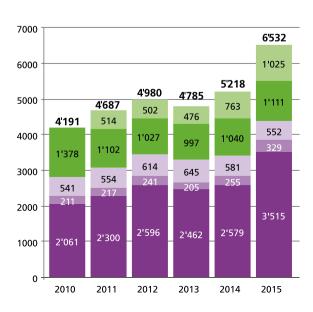


* mandat de l'Hospice général depuis le 01.08.11

ÉVOLUTION 2010-2015 DES ENTRÉES ET SORTIES DU DISPOSITIF D'AIDE AUX MIGRANTS



Entrées dans le dispositif Sorties du dispositif



UN ÉVENTAIL DE SOLUTIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN HÉBERGEMENT

Face à une crise migratoire sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale qui frappe l'Europe et dans une moindre mesure la Suisse, l'institution ne peut agir seule et a besoin de la mobilisation et de la bonne volonté de tous les acteurs politiques cantonaux et communaux pour trouver des solutions de logement. L'appel a été en partie entendu et les efforts déployés tout au long de l'année ont permis, au prix d'intenses recherches, de fournir un toit à chaque arrivant. Les solutions trouvées sont diverses. Le 24 juin, le Conseil d'Etat a mis sur pied une task force, constituée de représentants du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), du département des finances (DF), du département de la sécurité et de l'économie (DSE) et du département de l'emploi et des affaires sociales (DEAS), qui est chargée de trouver ou de créer de nouveaux lieux d'hébergement pour les requérants d'asile. La mission de cette task force est d'identifier des parcelles cantonales; 5 terrains ont ainsi été priorisés suite à des études de faisabilité.

En mars 2015, l'institution a inauguré deux blocs d'habitation érigés sur le terrain du centre d'hébergement collectif de Feuillasse à Meyrin. Cent six studios sont venus remplacer des préfabriqués devenus trop vétustes et offrent 50 places supplémentaires. Ce projet, initié il y a 8 ans, a bénéficié du soutien sans faille de l'association Aide française aux aînés, propriétaire du domaine. Ou'elle soit ici une nouvelle fois vivement remerciée.

L'Hospice général n'a de cesse de modifier ses lieux d'hébergement afin de créer de nouvelles places. Ainsi, deux bâtiments administratifs des Tattes, ont été transformés en places d'hébergement en 2015.

Sept cents personnes ont été logées provisoirement dans

appartements, maisons et structures diverses. Mentionnons par exemple le Secrétariat des fondations immobilières de droit public (SFIDP) qui a mis 25 appartements à disposition de l'Aide aux migrants pour une durée de 6 mois et la Fondation Vespérales qui a proposé de petits appartements totalisant 70 places attenant à l'EMS les Arénières, également pour une durée de 6 mois avant leur rénovation.

Les places évoquées ci-dessus n'ont pas été suffisantes pour absorber le flot de nouveaux arrivants et l'année 2015 a été marquée par l'ouverture de nouveaux abris de protection civile (PCi).

Cette solution de logement est, rappelons-le une fois encore, une solution humainement insatisfaisante et de surcroît, très onéreuse. A chaque nouvelle ouverture. l'institution et les autorités communales concernées ont convié la population avoisinante à une séance d'information.

Aux abris PCi d'Annevelle (Lancy) et Châtelaine (Genève), sont venus s'ajouter au fil de l'année ceux de Gabelle (Carouge), des Trois-Chêne (Thônex), de Versoix, des Coudriers (Genève), de Balexert (Vernier) et enfin de Valavran (Bellevue). L'Aide aux migrants y loge des hommes seuls,

en priorité des migrants déboutés ou dont la demande d'asile a été frappée d'une non-entrée en matière (NEM), mais aussi de plus en plus de primoarrivants en procédure. En décembre 2015, 529 hommes dormaient en abri de protection civile (ils étaient 124 à fin décembre 2014). Près de 80%

d'entre eux avaient un permis N ou F. Sur les 6'532 personnes hébergées et/ou suivies en décembre 2015, près de la moitié était logée dans des centres d'hébergement collectif – abris PCi compris – répartis dans une dizaine de communes.

FOCUS SUR LES REQUÉRANTS MINEURS NON ACCOMPAGNÉS ET LES JEUNES

La population de requérants mineurs non accompagnés (RMNA) a considérablement augmenté en 2015, passant de 55 en 2014 à 182 en décembre 2015. Cela a amené l'Aide aux migrants à réorganiser l'unité des RMNA pour pouvoir assurer une présence sociale et éducative continue de 6h30 à 22h30 et les week-ends. développer et pérenniser les activités proposées quotidiennement et

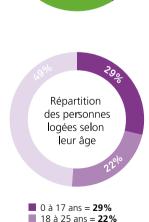
durant les vacances scolaires: aide aux devoirs, football, cinéma, visites culturelles, camps de février et d'été, ateliers de cuisine, séances d'information sur divers thèmes. L'institution a régulièrement collaboré avec le service de protection des mineurs (SPMi) et le milieu scolaire, afin de pouvoir offrir un soutien individuel aux jeunes fragilisés par l'absence de leurs parents.



DES MESURES POUR FACILITER L'INTÉGRATION

Il est vraisemblable que plus de la personnes accueillies aujourd'hui restera en Suisse durablement. Il est donc essentiel de faciliter leur intégration sociale et professionnelle dès leur arrivée. Des séances d'information visant à sensibiliser les migrants au mode

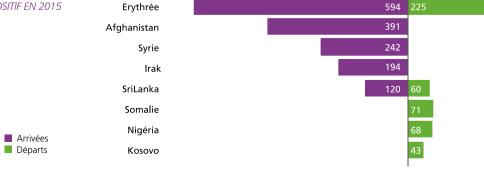
vie, à l'environnement et au système juridique suisse, des cours de français (3 niveaux) et des ateliers de formation – dans les domaines de l'administration. l'entretien textile. la logistique et l'entretien, le bâtiment et la cuisine - ont été dispensés aux bénéficiaires tout au long de l'année.



26 ans et + = **49%**

mineurs non accompagnés ont été pris en charge à fin 2015, soit 127 de plus en un an

TOP 5 PAR NATIONALITÉ DES ARRIVÉES FT DÉPARTS DU DISPOSITIF EN 2015



PROJET PILOTE ENTRE LE SERVICE INTÉGRATION ET L'ACPO

Le service intégration de l'Aide aux migrants collabore activement avec l'Accueil du Postobligatoire (ACPO) afin de trouver des solutions pour les jeunes migrants qui se retrouvent en difficulté à la fin de leur parcours scolaire. Le service a offert sa structure à une dizaine d'élèves des classes d'accueil pour leur permettre

d'effectuer un stage pratique. Ces élèves n'avaient pas pu trouver un employeur et accéder au système dual (école-entreprise) des classes du Centre de la Transition Professionnelle (CTP).

Un projet pilote ACPO/CTP a été mis en œuvre pour l'année scolaire 2015-2016. Vingt à trente jeunes en

difficulté ont ainsi eu la possibilité de recevoir une formation pratique par le biais des ateliers formation de l'Aide aux migrants et de suivre un enseignement théorique. Dès la rentrée scolaire, ils ont pu commencer une formation dans les ateliers de mécanique, menuiserie, construction métallique ou buanderie.

2015, UNE ANNÉE RICHE EN ÉCHANGES

La réorganisation du dispositif de l'asile opérée en 2014 a permis de développer, par l'intermédiaire des assistants sociaux en intervention collective, les échanges entre les personnes migrantes vivant dans les centres d'hébergement collectif et la population genevoise. De nombreux partenariats avec des acteurs culturels étatiques ou associatifs ont été noués et le calendrier 2015 des festivités auxquelles ont été associés l'Aide aux migrants et ses bénéficiaires est incrovablement riche.

Pour n'en citer que quelques-uns: les requérants du centre du Lagnon ont servi avec les membres du conseil administratif de Bernex la traditionnelle soupe de l'Escalade aux habitants; un concert classique a été organisé pour les résidents du centre d'Anières et les habitants des communes voisines:

une fresque a été dessinée à l'entrée de l'abri PCi de Châtelaine... Plusieurs centres d'hébergement collectif ont également ouvert leurs portes le temps d'une fête pour accueillir le public. Sans parler du développement de manifestations sportives ou des projets de jardins potagers dans plusieurs communes.

SOLIDARITÉ ET GÉNÉROSITÉ AU RENDEZ-VOUS

Si l'afflux de migrants génère de l'inquiétude, voire des réactions de xénophobie, auprès d'une minorité de la population genevoise, il a aussi suscité de nombreux élans de solidarité et de générosité. Des entreprises, des fondations, mais aussi des particuliers ont spontanément proposé d'apporter

une aide aux arrivants sous diverses formes. Ainsi, pour les seuls mois de novembre et décembre, on dénombre 37 offres de bénévolats individuels 11 propositions de projet en partenariat, sans compter des dons et des activités autour des fêtes de Noël.

des cours de français dispensés par l'Aide aux migrants

UNF NFWSI FTTFR POUR INFORMER LES COMMUNES

Si la population genevoise reste fidèle à ses traditions d'accueil et à ses valeurs d'ouverture, de générosité et de solidarité, l'Hospice général se doit cependant d'expliquer les défis de l'hébergement et de l'intégration des migrants, afin de favoriser la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Ce besoin a été également ressenti par plusieurs autorités communales au regard des arrivées croissantes de requérants d'asile et de la hausse du nombre de personnes à l'aide sociale. Pour répondre à ce besoin d'information, une première newsletter de l'Hospice général destinée prioritairement aux communes genevoises a été envoyée en octobre 2015.

En sensibilisant les communes aux grands enjeux de l'institution, l'Hospice général entend ainsi leur offrir un outil pour s'informer régulièrement sur les actions, les idées et les initiatives mises en place par les uns et les autres, afin de les inciter à développer de nouveaux projets favorisant la cohésion sociale. Vous en voyez quelques exemples ci-

Il est possible de s'abonner à la newsletter en cliquant sur la rubrique actualité-médias de notre site www.hospicegeneral.ch.







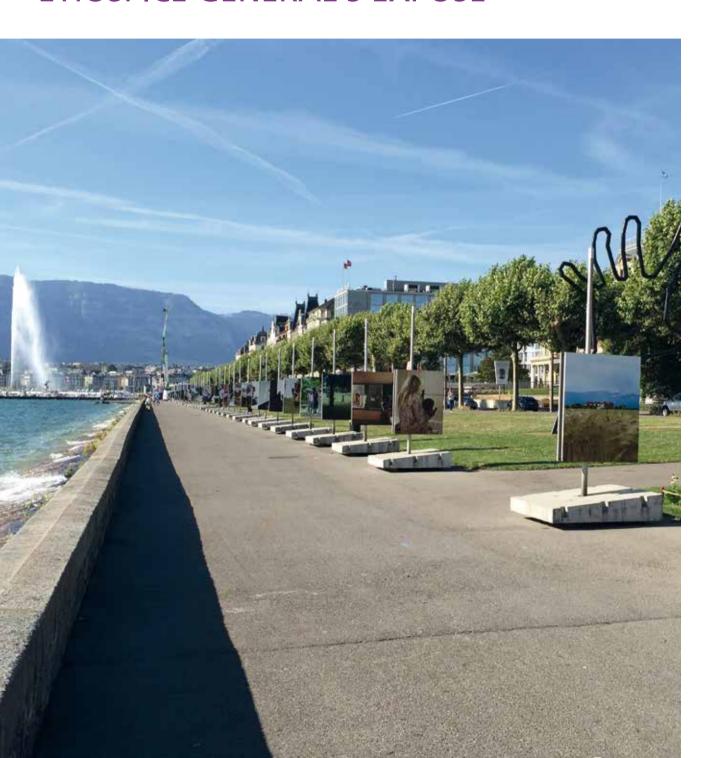






Photos: Course de l'Escalade dimanche 6 décembre — Fête du centre du Lagnon à l'école d'Aïre samedi 28 novembre — Soupe de l'Escalade à Bernex samedi 5 décembre — Fête de Presinge samedi 13 juin

L'HOSPICE GÉNÉRAL S'EXPOSE









Durant tout le mois d'août, le quai Wilson a déroulé un long chapelet de photos de très grand format, des Bains des Pâquis jusqu'à la Perle du Lac, permettant de mieux faire connaître les prestations de l'Hospice général.

À travers les clichés pris ces dernières années par différents photographes - Magali Girardin, Mark Henley, Christian Lutz, Alison McCauley, Eric Roset, Johann Sauty et David Wagnières –, l'institution a présenté ses différentes activités, dont certaines sont méconnues du grand public, et donné une image positive de ses Cette exposition a bénéficié du soutien de la Ville de bénéficiaires en montrant leur volonté d'intégration.

Adoptant le parti d'exposer tant les bénéficiaires que les collaborateurs de l'institution sans légende explicative, les images étaient seules à questionner le regard du passant, elles interpellaient sans jamais donner de

Chacun peut un jour avoir recours à l'Hospice général et ces photographies ont mis en lumière des personnes, hors de toute stigmatisation, en laissant volontairement le flou sur leur situation.

Genève.

ACTIVITÉS SENIORS



- s'attache à prévenir l'isolement, rompre la solitude et favoriser le maintien à domicile des aînés;
- permet aux seniors et à ceux qui en ont la charge de se ressourcer dans deux maisons de vacances;
- stimule la vie associative et la solidarité en aidant à la création d'associations et de clubs d'aînés.

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT **ET DE PRÉVENTION SOCIALE**

Les Activités seniors contribuent au maintien à domicile des personnes âgées à Genève. Les efforts consentis dans ce domaine font de notre canton celui de Suisse où l'on reste le plus longtemps chez soi à la retraite.

Les quatre pôles de ce dispositif ont été pensés pour accompagner le parcours de vie des plus âgés de notre société. Les maîtres mots sont: prévention de l'isolement et lien social, bien-être et soutien aux proches aidants.

Porte d'entrée du dispositif, le centre d'animation pour retraités (CAD) est situé à proximité de la nouvelle gare du CEVA, au Bachet-de-Pesay. Il dispense des informations, oriente et comprend un dispositif d'inscription aux différentes offres. C'est aussi le lieu de formation et de recrutement des personnes bénévoles.

Le bâtiment accueille les personnes pour des activités et est également ouvert aux différents groupements actifs auprès des seniors. Plus de 70 associations et autres groupes fréquentent le centre chaque année.

- Le deuxième pôle est constitué de l'équipe mobile qui intervient dans les communes genevoises. Elle permet le soutien des initiatives seniors, notamment au travers d'associations, dans le but d'offrir à leurs pairs des rendez-vous et des activités à proximité de leur habitat.
- Troisième pôle, le Chalet Florimont est axé sur le séjour à la montagne. Son objectif est de permettre aux seniors qui y séjournent de prendre le temps, entourés par des professionnels, de réfléchir à leur projet de retraite ou d'adapter ce dernier à la période de vie qu'ils traversent à ce moment précis.

Quatrième pôle, la Nouvelle Roseraie, soutenue par la Ville de Genève, permet le ressourcement à tout âge. Elle vient en appui lors de travaux effectués dans l'appartement par exemple mais également lorsque le proche qui aide la personne à domicile a besoin de se ressourcer.

Complémentaires au de soutien médical et aux actes de la vie quotidienne fournis par les personnes qui interviennent à domicile, les actions de ce secteur apportent une aide précieuse au maintien du lien social.

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU CAD

Le centre d'animation pour retraités est allé à la rencontre de ses nouveaux voisins du guartier de la Chapelle. Les guelgue 1'000 habitants des immeubles entourant désormais la propriété de l'Hospice général ont été invités à prendre part à l'une ou l'autre des nombreuses activités proposées du 6 au 9 mai, allant des jeux et spectacles pour enfants aux soirées dansantes et concert de musique country. Des grillades et autres festivités sous l'ombrage d'arbres centenaires ont complété une large palette

Cette manifestation s'est inscrite dans l'esprit et la vocation de ce service : décloisonner les générations et les populations pour les faire se rencontrer et cohabiter à travers des activités transgénérationnelles et enrichissantes.

> SÉJOURS DANS LES MAISONS DE VACANCES





UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL **DE COMPÉTENCES**

La gestion des compétences se situant au cœur du dispositif RH (recrutement, évaluation, formation et développement), il était essentiel de réactualiser le référentiel à la lumière du contexte et des enjeux institutionnels. Continuer à développer les compétences favorise l'efficacité collective dans l'accompagnement des bénéficiaires et permet d'ajuster peu à peu le fonctionnement institutionnel à travers une organisation plus agile laissant place, entre autres, à davantage d'autonomie, de créativité, de courage et de confiance.

Ces nouvelles compétences-clés ont été identifiées grâce à la collaboration de nombreux acteurs de l'institution (6 groupes de travail, 80 collaborateurs et cadres) et seront intégrées dans l'ensemble des dispositifs RH courant 2016.

ACCOMPAGNEMENT DES CADRES

L'amélioration continue et la réponse aux attentes des cadres en matière de gestion RH (principalement le recrutement et les départs) a constitué un objectif prioritaire en 2015. Des fiches thématiques ont été mises à disposition dans ce but afin de les soutenir dans la gestion et le suivi de leurs équipes. Le parcours de formation des cadres lié aux aspects RH a également été renforcé par un nouveau dispositif, soulignant ainsi l'importance du partenariat hiérarchie – RH.

Enfin, les responsables RH ont développé une collaboration plus soutenue avec les cadres et les collaborateurs du terrain. Les échanges ont été plus fréquents et des visites ont été effectuées sur les lieux de travail. L'Hospice général a l'ambition de prévenir et d'anticiper des situations difficiles et conflictuelles avant que celles-ci ne dégénèrent et deviennent coûteuses sur le plan humain.

PRÉVENTION

L'Hospice général s'est doté de diverses politiques à l'égard de son personnel en matière de prévention, notamment sur les thématiques du stress cumulatif, des risques d'incendie et de la sécurité informatique. Ainsi, l'ensemble du personnel a bénéficié de formations le sensibilisant à ces thématiques. La richesse de ces mesures s'appuie sur la participation active – de la conception à l'animation – d'experts internes et externes. Elles s'inscrivent désormais dans la continuité du parcours de formation des nouveaux collaborateurs. Les retours des participants ont été capitalisés afin de faire évoluer la qualité de ces formations, voire de proposer d'autres mesures complémentaires.

FORMATION EN EMPLOI (FEE)

La formation en emploi fait partie intégrante de la politique de formation de l'Hospice général. Cette année, 3 personnes sont en cours de formation en emploi pour l'obtention du Bachelor en travail social et une 4^e place s'ouvrira en 2016.

Postes en contact avec les bénéficiaires et postes de support

■ En contact avec les bénéficiaires

Support



■ Travail social

Outils et méthodes 21%

Connaissances juridiques / Assurances sociales

Informatique

Tech. relationnelles

Autres

COLLABORATEUR - TRICES HOMMES / FEMMES



HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET PLACE DE STAGE

Grand record d'accueil d'étudiants en formation pratique issus de la Haute école de travail sociale (HETS) ces deux dernières années. En 2015. les formateurs se sont mobilisés pour accueillir 27 étudiants en 1^{re} ou 2^e formation pratique sur les différents terrains de l'Aide aux migrants, de l'Action sociale et des Activités seniors. L'Hospice général demeure un des

employeurs principaux du canton en maintenant son fort engagement pour la formation pratique des étudiants de la HETS.

L'HOSPICE GÉNÉRAL À LA CITÉ DES MÉTIERS

C'est le métier d'assistant social qui a été la tête d'affiche du stand de l'Hospice général à la Cité des métiers 2015. Le principal employeur du canton dans le domaine social a souhaité promouvoir et valoriser le métier d'assistant social tel qu'il est pratiqué dans l'institution, ainsi que mettre en avant sa politique d'entreprise formatrice.

A cette occasion, l'Hospice général a collaboré avec le dessinateur Buche pour la réalisation d'un stand ludique, esthétique et accueillant. Un concours a également été organisé. Il s'est révélé être un grand succès, puisque près de 900 jeunes y ont participé.

CENTRE DE FORMATION ET DÉVELOPPEMENT HG

L'Hospice général a inauguré cette année son nouveau centre de formation et développement qui et des salles de cours destinées aux bénéficiaires de l'ASOC et de l'AMIG ainsi qu'au personnel de l'Hospice général et des institutions du réseau santé et social dans le cadre de la formation continue

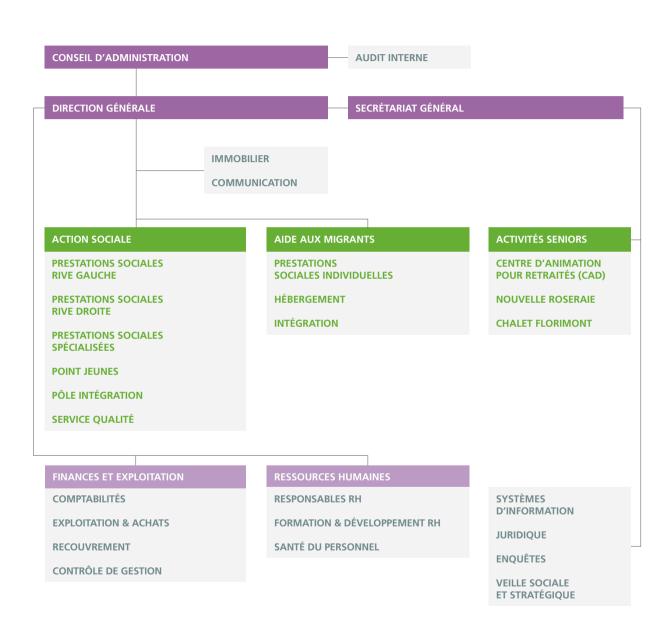
Avec plus de 1'500 m² répartis sur 4 étages, 18 salles de formation, chacune équipée d'installations audiovisuelles, 5 espaces de travail et 3 bureaux de collaborateurs, une

capacité d'accueil de 400 personnes, ces magnifiques locaux en imposent par la qualité de leur aménagement regroupe l'intégralité des formations et l'ambition clairement affichée de répondre aux besoins croissants de formation au sein de notre institution. Enfin, dans sa conception, le centre de formation et développement remplit parfaitement les conditions de la politique de transversalité mise en place à l'Hospice général.

> La réception et le soutien logistique sont tenus par des personnes en projet de qualification professionnelle ou en phase de réinsertion.



ORGANIGRAMME AU 31.12.2015



- assure la gestion financière, administrative et technique d'un parc de 89 immeubles locatifs de rendement dont les revenus permettent d'assumer environ un quart des coûts de fonctionnement de l'institution;
- gère les bâtiments abritant les activités de l'institution et administre le parc immobilier de trois fondations;



RÉSULTATS FINANCIERS

En légère augmentation par rapport à 2014, le résultat net à fin 2015 frôle les 29 millions de francs. Le résultat est relativement stable depuis trois ans, si l'on excepte la charge ponctuelle de plus d'un million liée à la reprise de la maîtrise d'un immeuble comptabilisée en 2013, soit un résultat corrigé de 28,2 millions pour 2013. Le revenu du parc immobilier a doublé sur une dizaine d'années.

La progression globale des loyers de 1.5 % est en légère diminution par rapport à 2014, mais elle reste intéressante, compte tenu du tassement du marché observé depuis

trois ans. Les charges d'exploitation courantes sont stables tandis que celles d'entretien et de rénovation sont en baisse de respectivement -16% et -29%, notamment en raison du report d'importants travaux de rénovation.

Malgré l'augmentation de 17,7% de la dette pour financer les nouveaux centres de l'Aide aux migrants, le taux moyen pondéré des crédits hypothécaires diminue en 2015, passant de 2.12% en 2014 à 2.04%, suite à la recherche de nouveaux partenaires financiers et de meilleures conditions de marché que l'institution a pu obtenir.

COMPOSITION DU PARC IMMOBILIER	Nombre	M²
Immeubles	89	
Logements	1′373	96′042
Commerces, bureaux, dépôts, etc.	331	38'431
Parkings	561	

	Réalisé (Chiffres clés en KCHF)		
RÉSULTATS FINANCIERS DU PARC IMMOBILIER	31.12.15	31.12.14	Ecart 2014-15
Produits	43′647	43′051	1.4%
Charges (exploitation comptable et financière)	14′756	14′847	-0.6%
Résultat net immobilier (y compris terrains)	28′891	28′205	2.4%
Taux de charges (hors comptables et financières)	21.8%	24.1%	-2.3%
Nombre de mutations de logements	96	123	22%
Taux de rotation annualisé (mutations/logements)	7%	9%	-2.0%
Valeur du parc de rapport au bilan (hors terrains)	829′122	751′372	10.3%
Montant des hypothèques	179′603	152′603	17.7%

DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSVERSALITÉ

En renforcant la collaboration avec tous les autres secteurs de l'institution, le service immobilier participe désormais pleinement aux missions de l'Hospice général. Ainsi, pour l'Action sociale:

- mise à disposition de six appartements relais du parc de rapport pour les familles bénéficiant de l'aide de l'Hospice général et logeant actuellement à l'hôtel, dans la perspective de leur trouver une solution d'hébergement pérenne.
- action conjointe avec l'unité logement de l'Action sociale lors des litiges avec des locataires afin d'éviter des évacuations, renforçant par là-même la crédibilité de l'institution auprès des tribunaux.
- ouverture du parc de logements aux demandes spécifiques de l'unité logement de l'Action sociale pour des bénéficiaires en situation particulière et remplissant les critères d'attribution d'un logement.

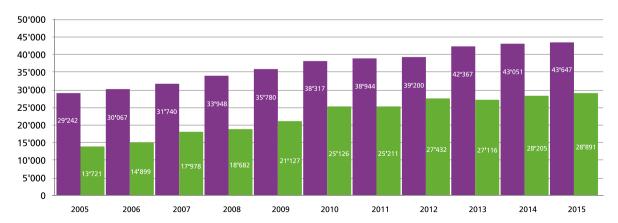
juridique et accompagnement social conjoint avec l'unité logement de l'Action sociale dans le cadre du relogement des locataires des immeubles Maraîchers 2-4-6 avant leur démolition/reconstruction.

De même, pour l'Aide aux migrants, le service a piloté la construction des nouveaux bâtiments du centre de l'Étoile (voir encadré) et réalisé l'étude et développement de nombreux projets de construction ou de transformation visant à accroître le dispositif d'hébergement. Il a également mis à disposition son parc de rapport comme vecteur de financement de ces opérations.

Le service a enfin assuré le suivi et la négociation d'importants baux pour les locaux d'exploitation.

ÉVOLUTION ET RÉSULTAT COURANT DU PARC IMMOBILIER





UN CENTRE EN CONSTRUCTION MODULAIRE À L'ÉTOILE

Situé sur la route des Jeunes, le nouveau centre d'hébergement Etoile-Praille est destiné à l'accueil des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) qui arrivent en grand nombre. Leur population a en effet plus que triplé en 2015, passant d'une cinquantaine à plus de 180 jeunes en fin d'année.

Après quatre années de négociations et une fois les oppositions levées, le projet de construction modulaire a été réalisé en un temps record de 8 mois!

Livré en décembre à l'Aide aux migrants, le centre regroupe deux bâtiments d'habitation de trois étages sur rez-dechaussée et un bâtiment administratif. Le tout est constitué de 102 éléments préfabriqués.

Les jeunes migrants peuvent ainsi désormais bénéficier d'un lieu de vie adapté et d'un encadrement propice à leur épanouissement, une équipe renforcée d'éducateurs spécialisés et d'assistants sociaux leur étant dédiée.













31.12.2015

(266.0)

11'574

(308.2)

0.0

(78.5)

(109.5)

(17.0)

15.4

3.6

28.9

78.4

(0.1)

76.0

75.9

Budget au

31.12.2015

(267.6)

11'323

(301.2)

(3.9)

(83.0)

(109.7)

(19.0)

14.2

3.5

28.1

78.4

(4.6)

ND

Comptes au

31.12.2014

(271.4)

11'078

(304.7)

0.0

(80.1)

(105.0)

(20.1)

13.3

3.2

28.4

79.0

(1.1)

3.4

2.3

Ecart

2015/2014

5.4

4%

(3.5)

7.7

1.2

(9.5)

15%

(18.2)

8.0

0.6

(4.1)

(4.1)

4.0

0.1

0.0

1.5

(4.5)

3.1

2.1

0.4

0.4

(0.5)

1.0

72.6

73.6

L'Hospice général clôt ses comptes avec un résultat net de 75.9 millions de francs. Celui-ci est dû à l'évaluation annuelle de son parc immobilier. Le résultat d'exploitation doit être analysé autour de trois axes distincts:

1. RÉSULTAT PRESTATIONS

Prestations versées: 298 mios, couverts à 100% par la subvention de l'Etat

En augmentation de 1% ou 4.1 millions de francs par rapport à 2014, les prestations nettes aux usagers de l'Hospice général s'élèvent à 298 millions. Elles ont été couvertes par une subvention étatique initiale de 288.2 millions, complétée par un crédit supplémentaire de 10 millions de francs fin 2015. Un solde non dépensé de 0.2 million sera restitué à l'Etat.

Prestations d'Action sociale: 266 mios versés, soit - 5.4 mios par rapport à 2014

En 2015, le nombre moyen de dossiers suivis à l'Action sociale a augmenté de 4% et de +8% de fin 2014 à fin 2015 en net, soit le double de l'an passé.

Les prestations versées n'augmentent que de 1% (CHF +3.5 millions) en raison de la fin du RMCAS, dont le barème était plus élevé, et de recettes et remboursements en nette hausse (CHF +8.9 millions, dont CHF 6 millions liés à l'Al), qui induisent un résultat final légèrement inférieur au budget.

Prestations d'Aide aux migrants: 32 mios, soit + 9.5 mios par rapport à 2014

Depuis l'été 2015, les mouvements migratoires vers l'Europe ont engendré une hausse de +13% en moyenne, et de +25% de fin 2014 à fin 2015 en net. Les prestations sont en hausse de CHF 18 millions, dont la moitié en lien avec l'hébergement, devenu préoccupation majeure de l'institution et des autorités. Malgré la hausse des forfaits fédéraux, structurellement insuffisants, le déficit à charge du canton s'accroît de CHF 9.5 millions et induit un complément de subvention de CHF 11.4 millions.

2. RÉSULTAT FONCTIONNEMENT

En 2015, les charges de personnel augmentent de 4% (+25 ept attribués à l'Aide aux migrants). Les charges globales d'exploitation diminuent de CHF 3.1 millions (diminution des charges de travaux des surfaces de bureaux).

En parallèle, les produits d'exploitation sont en augmentation de CHF 2.9 millions (stabilité des revenus immobiliers mais hausse des forfaits fédéraux de fonctionnement liés aux migrants). Le résultat final est ainsi à l'équilibre, compte tenu de la subvention cantonale de CHF 78.4 millions. Le déficit s'élève à CHF-0.1 million. Il sera couvert par le recours à la réserve conjoncturelle constituée par la thésaurisation des non-dépensés des mandats de prestations précédents.

3. ÉCART D'ÉVALUATION IMMOBILIÈRE ANNUELLE

Selon les normes IPSAS, la réévaluation des actifs immobiliers de rendement a lieu chaque année et concerne l'ensemble des objets (immeubles et terrains). La valeur du parc de rapport à la fin de l'exercice tient compte des évolutions du marché immobilier, des projections de loyers ainsi que des activités de valorisation des biens. Ce résultat est purement comptable et n'a pas de contrepartie en trésorerie.

Fin 2015, le parc de rapport est ainsi évalué à CHF 882.3 millions, en hausse de CHF 76 millions par rapport à 2014 (+10%). Cette forte hausse est liée à la diminution du taux de capitalisation (méthode DCF – discounted cash flows) de l'expert et reflète l'attractivité des actifs immobiliers dans le contexte conjoncturel actuel. Ces fluctuations importantes n'ont qu'un impact comptable et peuvent évoluer de manière positive ou négative, notamment selon l'évolution des taux d'intérêt du marché de capitaux.

CHF 0

CHF -0.1 mios

CHF 76 mios

RÉSULTAT NET HOSPICE GÉNÉRAL

CHF 75.9 mios

Remboursements / avances (AI, SPC, chômage) 36.8 29.2 29.1 Facturations tiers publics et usagers 5.4 4.5 4.2 PRESTATIONS NETTES ASILE (32.0)(24.5)(22.5)3'121 2'917 **DOSSIERS ASILE (moyenne annuelle)** 3'369 (75.7)(68.6)Prestations brutes asile (86.7)44.8 41.2 36.8 Prise en charge forfaits SEM Facturations tiers publics et usagers 9.9 10.0 9.3 **TOTAL PRESTATIONS AUX USAGERS** (298.0) (292.1)(293.9) SUBVENTION ETAT GE PRESTATIONS 298.0 292.1 293.9 Subvention prestations 298.2 288.2 294.2 (0.3)Part de subvention prestations complémentaires ou à (0.2)1 - RÉSULTAT PRESTATIONS

COMPTES DE RÉSULTATS Comptes au

Fonctionnement (chiffres clés en mio CHF)

DOSSIERS FINANCIERS ASOC (movenne annuelle)

PRESTATIONS NETTES ACTION SOCIALE

FONCTIONNEMENT HOSPICE GENERAL

Autres produits (pensions, ventes diverses,...)

SUBVENTION ETAT GE FONCTIONNEMENT

Utilisation réserve mandat de prestations

3 - RÉÉVALUATION PARC IMMOBILIER

RÉSULTAT NET HOSPICE GÉNÉRAL

2 - RÉSULTAT FONCTIONNEMENT

Subventions hors Etat (forfaits SEM, subv. investissement)

Charges de personnel

Charges d'exploitation

Résultat immobilier

Prestations brutes aide sociale

ACTIF	31.12.15 kCHF	01.01.2015 kCHF
ACTIF COURANT		
Liquidités	1′496	1′802
Caisses	75	46
CCP Prestations	1′047	1′381
Banques (BCGE)	374	375
Débiteurs	23′192	17'825
Débiteurs fonctionnement	6′988	5′888
Débiteurs prestations - Garants et org. publiques	15'500	11′526
Débiteurs prestations - Usagers	703	411
Actifs transitoires	25′041	18'671
Produits à recevoir	4′663	3′113
Charges payées d'avances	20′378	15'558
Stocks		
TOTAL DE L'ACTIF COURANT	49′729	38′298
ACTIF NON COURANT	·	
Immobilisations financières	37′622	32′599
Créances usagers de l'Action sociale à long terme	11′120	12′140
Remboursement AI/SPC	24′612	18′924
Autres immobilisations financières	1′889	1′535
Immobilisations incorporelles	1′080	1′149
Licences	523	1′102
Développements informatiques	557	47
Immobilisations corporelles	48′817	40′279
Immeubles d'exploitation	47′139	38′509
Matériel, mobilier, véhicules, informatique	1′678	1′770
Immeubles de rapport et terrains	882′346	798′487
Terrains et droits de superficie	53′224	47′115
Immeubles de rapport	829′122	
Actifs affectés	14′799	14′564
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT	984′664	887′078
TOTAL DE L'ACTIF	1′034′392	925′377

PASSIF	31.12.15 kCHF	01.01.2015 kCHF
FONDS ÉTRANGERS		
PASSIFS COURANTS		
Dettes à court terme (fournisseurs, créanciers)	2′843	2′903
Dettes financières à court terme	82′173	69'288
Passifs transitoires	19'048	16'271
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	104′065	88′462
PASSIFS NON COURANTS		
Dettes à long terme	157′016	140′211
Emprunts hypothécaires et crédits de construction	154'388	137'658
Autres fonds étrangers	2′628	2′553
Provisions	1′019	283
Subventions d'investissement	2′023	2′320
Fonds	16′405	16′231
Fonds affectés	14'799	14'564
Dons et legs affectés	1′530	1′591
Fonds divers	76	76
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	176′462	159′045
TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS	280'527	247′507
FONDS PROPRES		
Fortune	752′767	677′845
Résultat de fonctionnement	-88	-1′078
Réserve HLM	1′186	1′104
TOTAL DES FONDS PROPRES	753′865	677′871
TOTAL DU PASSIF	1′034′392	925′377

FONDS ET DONATEURS

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES

L'Hospice général est un établissement public autonome. L'Etat de Genève définit avec précision ses attributions et son financement afin qu'il puisse assurer à chacun des prestations sociales de qualité.

L'Hospice général choisit aussi d'intervenir au-delà de ses obligations statutaires lorsqu'il le juge nécessaire ou urgent. Aides financières ponctuelles liées à une formation, soins médicaux, stages pour retrouver un emploi, tels sont les soutiens principaux. Ces interventions ont bien souvent une portée majeure dans le destin d'un individu ou d'une famille

Ces aides précieuses ne sont possibles que par le recours à des fonds privés généreusement mis à disposition par des fondations, des entreprises ou des donateurs.

C'est pourquoi l'Hospice général tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses donateurs: associations, fonds/fondations, entreprises, entités étatiques, donateurs privés et autres organismes donateurs, pour leur précieux soutien financier ou en nature. Il remercie également vivement les nombreux bénévoles qui offrent gracieusement de leur temps aux plus démunis.

PROJETS FINANCÉS GRÂCE AUX DONS ET ACTIONS BÉNÉVOLES







DONS FINANCIERS ET EN NATURE

DONS FINANCIERS

Associations

Association Appuis Aux Aînés Association pour le Bien des Aveuales et malvovants Association Jeunes Intégration Croix-Rouge genevoise OSEO Genève Pro Infirmis

Fonds / Fondations

Bureau Central d'Aide Sociale Children Action Fondation G. et M. Gialdini Fondation Hans Wilsdorf Fondation Hélène & Victor Barbour Fondation La Passiflore Fondation Paul Poletti Fondation René et Simone Pahud Fondation Suisse de la Chaîne du Bonheur Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant Fonds social de l'Hospice général

Entreprises

Amoudruz SA

AS Aufzüege AG Azur Cuisines Sàrl Banque cantonale de Genève SA Bassicarella Architectes SA Carlicente Rénovation SA Comptoir Immobilier SA Edouard Brun & Cie CA **Entreprise Duret SA** Ingeni SA Lavorent SA Maison V. Guimet Fils SA Matamaros SA Naef Immobilier Genève SA R. Duraffourd Ferblanterie Rabunal Electrostar Richemont International SA Simon Borga Toitures SA Storemania SA Tapernoux SA Vulliez SA

Entités étatiques

Bureau de l'intégration des étrangers Commune d'Anières Commune d'Avully Commune de Plan-Les-Ouates Commune de Presinge Commune de Troinex Commune de Vevrier Service santé de la jeunesse Ville de Carouge Ville de Genève Ville de Vernier Ville du Grand-Saconnex **Autres organismes donateurs**

Bureau Italien d'Entraide Organisation suisse d'aide aux réfuaiés Première Eglise du Christ, Scientiste Rotary Club de Genève Secours Suisse d'Hiver – Comité aenevois

TOTAL des dons financiers: CHF 1'435'409.89

DONS EN NATURE ET BÉNÉVOLAT

Le bénévolat peut se faire soit directement dans nos structures soit auprès de partenaires associatifs.

A titre d'exemple, plusieurs fois par semaine des bénévoles se rendent dans les centres d'hébergement pour aider les enfants à faire leurs devoirs. Des contacts se nouent avec les familles qui peuvent alors mettre en pratique les connaissances acquises en français et progressivement s'insérer dans la communauté qui les accueille.

Le sport est un canal d'intégration majeur: des bénévoles assurent les entraînements: football, boxe, volley-ball,

course à pied, qui débouchent régulièrement sur des manifestations dans l'ensemble du canton.

L'aide de la société civile aux bénéficiaires se traduit aussi par des dons en nature: jouets, vêtements, poussettes, cartables, équipement de sport, livres. Ainsi, grâce à la fondation Children Action les enfants de migrants ont pu avoir un vrai Noël. Des entreprises telles que l'étude Sidley, Manor, Payot, King Jouets ou des associations comme MSF, Yume, Equiterre ont aussi généreusement contribué à améliorer le quotidien des migrants, par des dons tangibles ou à travers des événements réguliers.

Pour faire un don: IBAN CH37 0900 0000 1464 2699 4 ou www.donshg.ch

INSTANCES DIRIGEANTES

Les instances dirigeantes sont composées des membres du conseil d'administration et des membres de la direction dont la liste figure dans les tableaux ci-dessous. Leur rémunération est fixée selon les conditions légales et statutaires de droit public. Aucune rémunération n'est accordée à des membres proches de la famille des principaux dirigeants. Aucun prêt individuel n'est accordé aux principaux dirigeants ou à un membre proche de leur famille.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2015

Nom & prénom **Election par** Martin-Achard Pierre (Président) Conseil d'Etat

Apotheloz Thierry (Vice-Président) Communes genevoises

Bayarel Christian Grand Conseil Bertinat Eric Conseil d'Etat

Fischer Fabienne Communes genevoises

Florinetti Sophie **Grand Conseil** Girod Bernard Conseil d'Etat **Huber Christian** Conseil d'Etat

Vifian Anne Personnel de l'Hospice général

Mudry Nadine (voix consultative) Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

Rémunération et jetons de présence

- Revenus bruts du conseil d'administration

hors représentants du personnel de l'Hospice général et du DEAS non rémunérés: CHF 230'840.-– Rémunération président : CHF 120'000.-

LISTE DES MEMBRES DE LA DIRECTION AU 31 DÉCEMBRE 2015

Nom & prénom **Fonction**

Girod Christophe Directeur général Zellweger Monin Renée Secrétaire générale

Daniel Merkelbach Ariane Directrice de l'Aide aux migrants, AMIG Mathieu Rémy Directeur des finances et exploitation Nicolet Michel Directeur de l'Action sociale, ASOC Directrice des ressources humaines Stauffer Spuhler Anaïs

Rémunérations sur la base des barèmes / grilles salariales de l'Etat

- Traitements bruts des membres de la direction : CHF 1'181'892 -

- Rémunération directeur général: CHF 259'683.-

MEMBRES DE LA DIRECTION AVEC VOIX CONSULTATIVE

Nom & prénom Fonction

Directrice du service immobilier Friederich Laurence Nouspikel Anne Cheffe du service communication

Vezza Roland Chef du service des systèmes d'information

LE SAMEDI DU PARTAGE RAT UN NOUVEAU RECORD!

Même si, dans un monde idéal, nous souhaiterions qu'il ne soit plus nécessaire de récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène de base en faveur de personnes vivant dans la précarité dans le canton, nous sommes heureux de constater que le public a été fidèle aux rendezvous et remercions les Genevois de leur générosité.

Les 900 bénévoles en place dans quelque 75 supermarchés les 13 juin et 28 novembre 2015 ont permis de récolter près de 280 tonnes de marchandises.

L'Hospice général, qui est en charge de la communication de l'événement, a tout particulièrement misé sur l'image pour l'édition du 28 novembre (clips vidéo, réseaux sociaux, animation, etc.), permettant ainsi de mieux faire connaître cette action de solidarité auprès d'un plus grand nombre.

Notre institution a participé à la manifestation les jours J avec des équipes de bénévoles dans deux supermarchés, l'un tenu par des bénéficiaires de l'Aide aux migrants, l'autre par des collaborateurs accompagnés d'enfants et d'adolescents très motivés!

















Hospice général

Cours de Rive 12 CP 3360 1211 Genève 3

Tél. +41 (0) 22 420 52 00 Fax +41 (0) 22 420 52 99

www.hospicegeneral.ch